

Les Marécages

Sorigny

Situé sur le plateau de Ste Maure, vous découvrirez un parcours très agréable, vous pourrez pique-niquer aux marécages sur les tables mises à disposition des randonneurs.

Sorigny est située sur la partie nord du plateau de Sainte-Maure. Occupant une superficie de 4 342 hectares à une altitude moyenne de 100m, la diversité de son sol contribue à sa richesse agricole.

Le Mardereau, petit ruisseau affluent gauche de l'Indre, prend sa source dans le centre du bourg, à proximité de la place Marcel Gaumont où a existé jusqu'en 1922 une grande pièce d'eau dite «le vivier».

Le territoire est également délimité en partie par deux autres ruisseaux : le Bourdin à l'est et le Montison à l'ouest.

Appelée Sorignacus au XI^{ème} siècle, la paroisse de Sorigny devient Sorigneyo au XII^{ème} siècle et forma deux fiefs : Château Gaillard appartenant au chapitre de Tours et la Tour d'Isoré qui relevait du baron de la Haye. Au XV^{ème} siècle, Philippe d'Isoré en fit don au chapitre de Tours. Thais appartenait au seigneur de Thais et d'autres terres au seigneur de Montbazou.

Marcel Gaumont, enfant de Sorigny, grand prix de Rome, sculpteur, fit don à la commune du Monument aux Morts.



Retrouvez la collection des circuits de randonnée pédestre de la **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre** sur :

www.tourainevalléedelindre.fr
6 Place Antoine de Saint-Exupéry, 37250 SORIGNY
02 47 34 29 00



Charte du randonneur

- Respectons les espaces protégés.
- Restons sur les sentiers. Nettoyons nos semelles.
- Refermons les clôtures et les barrières.
- Gardons les chiens en laisse.
- Récupérons nos déchets.
- Partageons les espaces naturels.
- Laissons pousser les fleurs. Soyons discrets.
- Ne faisons pas de feu. Préservons nos sites.
- Privilégions le covoiturage et les transports en commun.

Signalez nous tout problème avec le dispositif : suric@te

Cet équipement est financé par Touraine Vallée de l'Indre et subventionné par le Conseil Départemental dans le cadre du Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Réalisation : Touraine Vallée de l'Indre - photos : Commune de Sorigny - crédit carte : IGN SCAN25EXP / OCTY/MCADOT - Ne pas jeter sur la voie publique

SENTIER DÉCOUVERTE EN TOURAINE

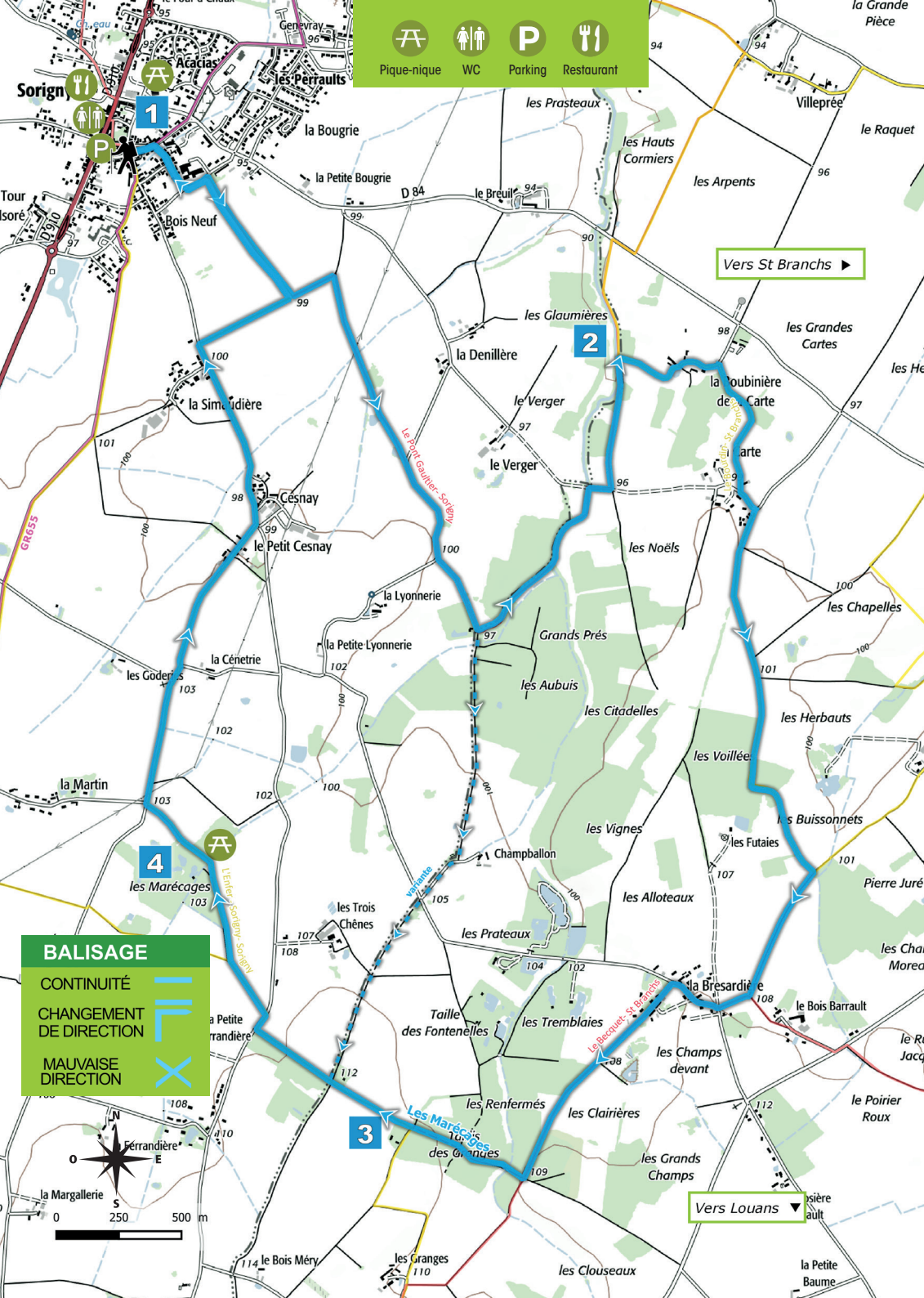


Sorigny

Randonnée pédestre
Les Marécages

14,5km - 3h45 - niv. moyen





Découvrez à proximité

- Family Park
 - La forteresse de Montbazon
 - St Jacques à Vélo
- Les autres circuits au départ de Sorigny :
- Le Pont Gaultier
 - L'Enfer
 - GR 655

Pratique

GPS départ

N: 47.241598 / E: 0.694113

STATIONNEMENT

Place Marcel Gaumont

TRANSPORTS EN COMMUN

car Rémi ligne H
(Ste Maure de Touraine-Tours)

Technique

DISTANCE

14,5 km
8,7 km (variante)

TEMPS DE MARCHÉ

3h45

DÉNIVELÉ

+64 m

Informations

Office de Tourisme

Azay-Chinon Val de Loire
Bureau d'accueil de Montbazon
Esplanade du Val de l'Indre
RD910 - 37250 Montbazon
02 47 26 97 87

Mairie de Sorigny

28, Rue Nationale
37250 SORIGNY
02 47 34 27 70



Place de l'Église - Départ du circuit

1

Église Saint-Pierre-aux-Liens

De l'ancienne église bâtie en 1031 ne subsiste que la base du clocher carré. Reconstitué au XIX^{ème} siècle, cet édifice abrite dans son ancienne nef un vitrail des ateliers Lobin et Fournier représentant la scène du partage du manteau de Saint-Martin.

2

Ruisseau Le Bourdin

Coulant selon une direction Sud/Nord, il marque pendant 3km environ la limite entre les communes de Sorigny et Saint-Branches.

3

Chemins de Compostelle

La commune de Sorigny est traversée par le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle - voie de Tours, autrement appelé GR655. Voyant cheminer des pèlerins depuis plus de 10 siècles, la commune a d'ailleurs inauguré sa halte jacquaire en 2019.

4

Les Marécages

Située sur la parcelle des Hauts Arpents et ancienne marinière, cette prairie humide, où un plan d'eau a été aménagé pour la pêche, est appréciée des bêtes du bord des eaux. On y dénombre plus de 20 essences d'arbres et d'arbustes, 5 variétés d'orchidées. Si vous aimez observer la nature et vous initier à la flore suivant la saison, libre à vous de pique-niquer ou de vous y reposer.

